



Commande Publique commun Ville CCRLP

Réf. : AZ/CR/VJ/HM/VM

Nomenclature : 1.7.3

DECISION N° DEC_2024_50

MARCHE N° 2024/02 : ISOLATION DES FAÇADES ET EXTENSION DU GYMNASSE PAUL ELUARD A BOLLENE

Le Maire de la commune de BOLLENE (Vaucluse),

Vu les articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la commande publique,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 10 juillet 2020 exécutoire donnant délégation au Maire de BOLLENE pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Considérant qu'il est nécessaire de conclure un marché relatif à des travaux d'isolation des façades et d'extension du gymnase Paul Eluard à Bollène – Lot 1 : Gros œuvre; Lot 2 : Charpente, couverture, bardage; Lot 3 : Serrurerie; Lot 4 : Etanchéité; Lot 5 : Façades, ITE; Lot 6 : Electricité; Lot 7 : Plâtrerie; Lot 8 : Peinture,



DECISION N° DEC_2024_50

DECIDE

ARTICLE 1 – Au nom de la commune de Bollène (Vaucluse), d'attribuer un marché aux conditions suivantes :

Marché n° 2024/02 – Isolation des façades et extension du gymnase Paul Eluard à Bollène

Lot n° 1 : Gros œuvre

Titulaire	Montant H.T.	T.V.A. 20 %	Montant T.T.C.
SARL CHEVALIER BATIMENT 364 chemin des Pommiers 84500 BOLLENE	33 669,30 €	6 733,86 €	40 403,16 €

Lot n° 2 : Charpente, couverture, bardage

Titulaire	Montant H.T.	T.V.A. 20 %	Montant T.T.C.
SAS DRIM CONSTRUCTION 65 rue du Moulin Vedel B.P. 98074 30932 NIMES CEDEX 9	39 954,82 €	7 990,96 €	47 945,78 €

Lot n° 3 : Serrurerie

Titulaire	Montant H.T.	T.V.A. 20 %	Montant T.T.C.
EURL J.A.M. DIFFUSION / MDM HABITAT 12 bis rue de la poste 13690 GRAVESON	24 832,00 €	4 966,40 €	29 798,40 €

Lot n° 4 : Etanchéité

Titulaire	Montant H.T.	T.V.A. 20 %	Montant T.T.C.
Infructueux			



DECISION N° DEC_2024_50

Lot n° 5 : Façades, ITE

Titulaire	Montant H.T.	T.V.A. 20 %	Montant T.T.C.
INDIGO BATIMENT SAS ZA Sud 11 chemin des Olivettes 84310 MORIERES LES AVIGNON	145 081,00 €	29 016,20 €	147 097,20 €

Lot n° 6 : Electricité

Titulaire	Montant H.T.	T.V.A. 20 %	Montant T.T.C.
SARL PPS ELECTRICITE ZA La Croisière 139 avenue de la Rode 84500 BOLLENE	3 827,00 €	765,40 €	4 592,40 €

Lot n° 7 : Plâtrerie

Titulaire	Montant H.T.	T.V.A. 20 %	Montant T.T.C.
Infructueux			

Lot n° 8 : Peinture

Titulaire	Montant H.T.	T.V.A. 20 %	Montant T.T.C.
Société JBOQUET PEINTURE 11 allée des Dolomites 26700 PIERRELATTE	2 834,50 €	566,90 €	3 401,40 €

ARTICLE 2 – La durée d'exécution des travaux est de 3 mois maximum. La période de préparation des travaux est de 1 semaine.

Ce délai court à compter de la date fixée par l'ordre de service ordonnant de commencer les travaux.



DECISION N° DEC_2024_50

ARTICLE 3 – Les fonds nécessaires seront prélevés selon les besoins sur le budget de l'exercice en cours aux natures et fonctions prévues à cet effet.

ARTICLE 4 – La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes – 16, avenue Feuchères – CS 88010 – 30941 NÎMES cedex 09 – dans un délai de deux mois. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 5 – La décision sera communiquée au conseil municipal lors de la plus proche réunion sous la forme d'un donner acte.

Signé électroniquement par

: Anthony ZILIO

Date de signature :

21/05/2024

Qualité : Maire de Bollène